

ALTERNANCE DUT CHIMIE

Contrat d'apprentissage - contrat de professionnalisation



Le **contrat d'apprentissage** et le **contrat de professionnalisation** sont des contrats de travail à durée déterminée de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète qui est dispensée en partie en entreprise et en partie en centre de formation.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Pour qui ?

- Jeunes de 16 à 30 ans, sans condition particulière



Où ?

- Secteur privé (artisanal, commercial, industriel, agricole, associatif et professions libérales)
- Secteur public (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs)



Rémunération*

1^{ère} année

- De 18 à 21 ans : 41 % du SMIC
- 21 ans et plus : 53 % du SMIC

2^e année

- De 18 à 21 ans : 49 % du SMIC
- 21 ans et plus : 61 % du SMIC



Avantages

- Salaires exonérés de l'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du SMIC
- Aides de la région (aide de rentrée, aide transport, hébergement, restauration)

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Pour qui ?

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus



Où ?

- Secteur privé
- Etablissements publics industriels et commerciaux



Rémunération*

- Moins de 21 ans : 65 % du SMIC
- De 21 à 25 ans : 80 % du SMIC
- 26 ans et plus : 100 % du SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel

** Les conventions, les accords collectifs ou l'entreprise elle-même peuvent prévoir des rémunérations supérieures.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des techniciens supérieurs, collaborateurs directs de l'ingénieur ou du chercheur, dans tous les domaines de la chimie et des industries connexes : recherche, développement, production, analyse et contrôle
- Développer chez le futur diplômé des capacités d'expérimentation et d'exploitation des résultats de l'expérience
- Apporter une large connaissance des différents aspects de la chimie, tant fondamentaux que technologiques

CONDITIONS D'ADMISSION

Profil des candidats : les titulaires d'un baccalauréat S, STL (spécialité : sciences physiques et chimiques en laboratoire) ou éventuellement d'autres séries et options

1. Candidature dès le 20 janvier : www.iut-a.univ-lille.fr

2. Sélection sur dossier

3. Obtenir un contrat avec une entreprise appartenant au secteur de la chimie, de la parachimie ou autre secteur, possédant un service ou un laboratoire de chimie équipé pour réaliser des analyses ou études variées et disposant d'un personnel qualifié en chimie

ORGANISATION DES ÉTUDES

➤ Rythme

Rythme moyen de l'alternance : 4 semaines en entreprise, 4 semaines à l'IUT

- Durant la 1^{ère} année : 22 semaines en entreprise, 25 semaines en formation à l'IUT, 5 semaines de congés
- Durant la 2^e année : 25 semaines en entreprise, 22 semaines en formation à l'IUT, 5 semaines de congés

➤ Suivi

L'alternant est encadré par un double tutorat : un tuteur d'entreprise et un tuteur enseignant.

➤ Évaluation

L'alternant est évalué à l'IUT sur les différents modules suivis (sous forme de contrôle continu). Il valorisera ses travaux en entreprise par une soutenance de mémoire en fin de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

1 ^{ère} année	2 ^e année
Chimie et technologie : chimie en solution, chimie générale, chimie organique, chimie analytique, chimie inorganique, génie chimique, hygiène-sécurité-environnement	Chimie et technologie : chimie analytique, chimie organique, chimie inorganique, matériaux, chimie industrielle, chimie verte, génie chimique
372h	387h
Formation générale et scientifique : expression-communication, anglais, mathématiques, physique, informatique, projet personnel et professionnel	Formation générale et scientifique : expression-communication, anglais, mathématiques, physique, chimiométrie et qualité, enseignement spécialisé
396h	265h
Activités en entreprise	Activités en entreprise (+ projet en entreprise de 10 semaines minimum)

APRÈS LE DUT

Métiers visés : technicien en laboratoire de recherche et développement, technicien en laboratoire d'analyse ou de contrôle, technicien de fabrication, technicien en formulation, assistant ingénieur, animateur HSE, assistant technique environnement-déchets-effluents, agent de production

Secteurs d'activités : industries chimiques, parachimiques, pharmaceutiques, cosmétiques, pétrolières et pétrochimiques, agro-alimentaires, papetières, textiles, nucléaire, du caoutchouc, des bioprocédés, du verre et céramique, des encres/peintures/vernis/colorants et protection de l'environnement (eau, air, déchets)

Poursuites d'études : licences professionnelles, licences générales, masters, écoles d'ingénieurs (ENSCL, Insa, Ensait, HEI, Itech...)

POURQUOI FAIRE SON DUT EN ALTERNANCE ?

- ✓ Développer un savoir-faire et savoir-être issus de l'expérience en entreprise
- ✓ Assimiler des connaissances techniques et pratiques recherchées par les employeurs
- ✓ Devenir un véritable professionnel opérationnel
- ✓ Faciliter son insertion sur le marché du travail
- ✓ Bénéficier d'une formation rémunérée
- ✓ Obtenir le statut de salarié et bénéficier de l'ensemble des dispositions applicables aux autres salariés de l'entreprise (horaires et durée de travail^(*), congés payés, RTT, tickets restaurant, primes, chèques vacances, comité d'entreprise...)
- ✓ Gagner en autonomie et en responsabilité
- ✓ Faire ses premiers pas vers l'indépendance
- ✓ Avoir la possibilité de poursuivre ses études

^(*) La durée de travail inclut le temps passé en formation.

CONTACTS

Secrétariat pédagogique : 03 20 67 73 10/12

Secrétariat administratif : 03 59 63 21 01

iut-chimie@univ-lille.fr

IUT A de Lille, département chimie
Le Recueil, rue de la recherche - BP 90179
59653 Villeneuve d'Ascq CEDEX

www.iut-a.univ-lille.fr

ACCÈS AU DÉPARTEMENT CHIMIE

Par la route

A22 Lille-Gand : sortie Cousinerie

N227 : sortie Roubaix Est, suivre Le Recueil – rue de la recherche

GPS : Latitude : 50.648444 / Longitude : 3.156861

En transports en commun

Consulter le site www.transpole.fr

Destination rue de la recherche à Villeneuve d'Ascq